



Communiqué du conseil des ministres

03 Février 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni, mercredi 03 Février 2021, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant nomination d'un membre au Conseil Economique, Social et Environnemental.
- Projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP).
- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2016-067 du 11 Avril 2016 fixant la liste des produits et services dont le prix est arrêté.

Le présent projet de décret vise à élargir la liste des produits et services spécifiques dont le prix est arrêté conformément au décret n°2016-067 du 11 Avril 2016. En ce sens, il constitue un ancrage juridique des mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'apporter des solutions appropriées à la hausse de prix de certaines denrées alimentaires de première nécessité largement consommées sur le marché national.

Le ministre de la Justice, ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur par intérim a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

La ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme a présenté une communication relative à la mise en place d'un code à barres industriel (Préfixe Pays) en Mauritanie.

Cette communication propose la mise en place d'un système d'identification des produits industriels mauritaniens pour faciliter leur commercialisation et promouvoir leur exportation, notamment suite à l'accord d'association avec la CEDEAO et l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine ZLECAF et les autres accords de libre-échanges signés par notre pays.